

Egalité professionnelle femmes- hommes



Swiss Life Asset Managers France publie les résultats de son index Egalité

Date : le 26/02/2021

Conformément aux dispositions de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, Swiss Life Asset Managers France a établi son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2020 et en a informé ses représentants du personnel et ses collaborateurs.

L'index Egalité permet aux entreprises d'évaluer sur 100 points le niveau d'égalité entre les hommes et les femmes en s'appuyant sur les critères suivants :

- L'écart de rémunération femmes-hommes ;
- L'écart de taux d'augmentations individuelles femmes-hommes ;
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité ;
- Le nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Au titre de l'année 2020, l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de Swiss Life Asset Managers France est de **94 points sur 100**, un résultat en nette progression par rapport à 2019.

Indicateurs	Score obtenu	Score maximum
1. Écart de rémunération femmes-hommes	34 points	40 points
2. Écart de taux d'augmentation individuelle femmes-hommes	35 points	35 points
3. Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	15 points	15 points
4. Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de la société	10 points	10 points

La société compte 45% de femmes dans son effectif permanent et 50% de femmes dans un rôle d'encadrement. Swiss Life Asset Managers poursuivra ses efforts pour développer l'égalité professionnelle en 2021.